

<http://www.ujfp.org/spip.php?article7718>

The logo for UJFP (Union des Journalistes Français de Presse) is displayed in a large, bold, red font with a white outline, set against a light blue and white background.

# 28 mars 2020 à Blois, marche annuelle à la mémoire d'Angelo Garand

- L'UJFP en action - Appels et manifestations -



Date de mise en ligne : mardi 10 mars 2020

---

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

---

**Ce samedi 28 mars 2020 nous avons rendez-vous à 14h30, place de la Résistance à Blois, pour marcher à la mémoire d'Angelo et pour continuer d'exiger Justice et Vérité pour toutes les victimes - comme lui - du racisme et de la violence d'État.**

Il y a 3 ans, à Seur, non loin de Blois, le 30 mars 2017 vers 13h, Angelo Garand participait en famille à un barbecue familial qui n'aurait pas dû se terminer dans l'horreur : il a été abattu de 5 balles dans le torse par deux gendarmes d'un commando du GIGN de Tours !



Angelo, emprisonné pour vol à Vivonne, avait eu une permission de sortie et était en retard. Est-ce parce que c'est un Voyageur que son interpellation a été décidée avec l'envoi de forces militaires spéciales ? Rien ne justifiait leurs brutalités sur sa famille et pour finir leurs balles mortelles, toutes tirées sans sommation dans le haut du corps, dès leur entrée dans la petite remise où Angelo ne faisait que se cacher...

Pour obtenir Justice et Vérité pour Angelo, sa soeur Aurélie, sa famille et le collectif Justice pour Angelo a dû se battre contre l'impunité assurée à des agents toujours plus protégés par la loi, et par la façon dont elle est appliquée.

Aujourd'hui ils contestent en cassation l'arrêt de non-lieu qui a blanchi les tueurs assermentés d'Angelo. Ceci sans oublier que leur lutte est la même que celle de toutes les victimes du racisme et de la violence d'État.

Ils revendiquent l'abrogation de l'article L435-1 allant au-delà du régime général de la légitime défense dans l'ouverture du feu par les forces de l'ordre ainsi qu'un procès public chaque fois que la force publique armée est mise en cause dans une plainte pour homicide.

Le collectif Justice pour Angelo a publié un texte sur le site Contretemps expliquant le détail des événements, de leur lutte qui n'oublie pas les autres victimes et des lourds enjeux qu'impliquent le résultat de leur pourvoi contre l'arrêt de non-lieu. Ce texte a été repris par [La rotative](#).

Le Collectif et la famille Garand veulent donner à ce rendez-vous le plus fort impact possible, organiser une conférence de presse, travailler à une plus large visibilité locale et nationale. Une salle en centre-ville accueillera les familles de victimes, leurs comités et jusqu'à 200 soutiens après la Marche. La salle comporte une scène qui permettra des prises de parole, voire un petit concert...

Tout ceci est en cours de finalisation, vous pouvez consulter, vous inscrire et partager [l'événement mis en ligne sur Fb](#).

Enfin, il est important de les soutenir financièrement ; nous savons tous qu'une telle lutte nécessite de l'argent (frais d'avocat et de procédure, tracts, affiches, salles, déplacements...).

Justice pour Angelo, Soutien à la famille Garand !

" Pétition en ligne : <https://www.change.org/p/justice-et-vérité-pour-angelo-soutien-à-la-famille-garand>

" Cagnotte solidaire : <https://www.leetchi.com/c/solidarite-de-aurelie-garand>

" Page publique FB : <https://www.facebook.com/Justice-Pour-Angelo-1307118499372039/>